



MARIE-ÉVA DE VILLERS

Marie-Éva de Villers a consacré sa carrière à la défense et au rayonnement de la langue française. Linguiste de formation, elle est tour à tour terminologue à l'Office de la langue française, chercheuse agrégée à HEC Montréal et lexicographe aux Éditions Québec Amérique, où elle publie et met à jour le *Multidictionnaire de la langue française* depuis 1988.

## Interférences entre le français et l'anglais

**L'Académie française s'inquiète de « la présence de nombreux anglicismes, [...] de tournures plus ou moins dérivées de l'anglais, avec des conséquences d'une certaine gravité sur la syntaxe et la structure même du français<sup>1</sup> », peut-on lire dans le rapport que les Immortels viennent de publier. Le constat résultant de l'enquête conduite au cours de la dernière année est alarmant : de nombreux anglicismes émaillent les communications publiques des ministères, organismes, organisations et entreprises de France.**

L'Académie française dénonce cette anglicisation envahissante, qui est de nature à nuire à la clarté de l'expression. Cette prise de conscience tardive intervient plus d'un demi-siècle après la vigoureuse offensive de l'Office de la langue française, qui avait mis en place un vaste chantier linguistique afin de franciser la langue de travail du Québec dans les années 70.

Les anglicismes colligés par la commission de l'Académie sont des emprunts directs à l'anglais, très visibles (ex. : « *Made for sharing* », slogan officiel de la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2024 ; *ONLYLYON*, slogan de la ville de Lyon ; *Click & Collect* Sans Contact, de la Fnac, une chaîne de librairies). Ce qui nous préoccupe au Québec, ce sont surtout les

emprunts sémantiques (faux amis) et les emprunts syntaxiques (calques), qui sont plus insidieux et difficiles à repérer.

### Rappel historique

À la suite de la conquête de l'Angleterre au début du XI<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Normandie, la langue de la monarchie, de l'administration et du pouvoir devint celle des conquérants normands, c'est-à-dire une variété normande d'ancien français. Pour cette raison, le vocabulaire anglais s'est enrichi d'un très grand nombre de mots français qui ont fréquemment conservé leur orthographe d'origine. Dans son essai sur les anglicismes, Maurice Pergnier quantifie ainsi cet apport du français à l'anglais : « On a coutume de considérer que ces mots d'origine française – si on y ajoute les mots du latin ou d'autres langues romanes, passés en anglais par l'intermédiaire du français – ne constituent pas moins de la moitié du lexique de l'anglais contemporain, ce qui est tout à fait sans égal dans les langues occidentales encore parlées<sup>2</sup>. »

Comme la plupart des emprunts de l'anglais au français datent de près d'un millénaire, ces mots de forme identique ou semblable ont subi parfois des évolutions différentes dans les deux langues au fil des siècles et acquis des sens qui ne se recourent

que partiellement. Ces mots anglais venus du français exercent une action en retour et prêtent leurs acceptions anglaises à leurs homonymes ou paronymes français.

Il y a emprunt sémantique du français à l'anglais quand un mot français est employé dans un sens qu'il n'a pas, sous l'influence de l'anglais. Cet emprunt est facilité par l'analogie de forme entre de très nombreux mots de ces deux langues en contact ; or, l'identité ou la proximité de la forme de certains mots français et anglais ne confère pas nécessairement à ces mots un sens identique (ex. : *éligible* et *eligible*, *encourir* et *to incur*).

Ces échanges osmotiques entre le lexique français et le lexique anglais par le seul biais du mot sont peu perceptibles. En fait, ils s'effectuent le plus souvent à l'insu des locuteurs et locutrices. Ce qui distingue les divers types d'emprunts, c'est que les emprunts lexicaux, dits aussi *emprunts directs*, sont volontaires, alors que les emprunts sémantiques ou syntaxiques, nommés également *emprunts indirects*, ne le sont généralement pas parce que ce n'est pas un nouveau mot qui est importé, mais simplement un sens. La dimension volontaire ou involontaire du processus est capitale ; alors que l'emprunt lexical est conscient, l'emprunt sémantique (faux ami) et l'emprunt syntaxique (calque)

## « Il y a emprunt sémantique du français à l'anglais quand un mot français est employé dans un sens qu'il n'a pas, sous l'influence de l'anglais. »

sont inconscients. On peut alors qualifier ces échanges non voulus **d'interférences entre le français et l'anglais**.

### Des calques phraséologiques

Faute d'espace, limitons-nous aux calques phraséologiques ou traductions littérales de locutions idiomatiques anglaises. Ce qui caractérise l'expression idiomatique, c'est que sa signification globale diffère de la somme des significations particulières de chacun des mots qui la composent et qu'elle est propre à une langue donnée. La locution idiomatique jouit d'une autonomie et d'une singularité qui découlent du sens métaphorique qu'elle a reçu et qui, au fil du temps, s'est lexicalisé. Les expressions **cogner des clous** au sens de « somnoler », **avoir un chat dans la gorge** au sens de « être enrôlé », **jeter l'éponge** au sens de « renoncer, baisser les bras » en sont des exemples.

Comme pour les adages ou les proverbes, l'origine des expressions idiomatiques ou idiotismes, du grec *idiôtismos* (« langage particulier »), demeure souvent mystérieuse. Peu à peu, ces locutions acquièrent un sens figuré pour un groupe social et elles pénètrent dans le vocabulaire dotées de cette nouvelle signification. Elles sont l'expression de la culture, des valeurs, de la vie d'une communauté linguistique particulière et, en raison de cela, elles ne peuvent pas toujours se transposer mot à mot dans une autre langue, où c'est parfois une métaphore différente qui exprime la même réalité.

L'analyse exhaustive des pages du quotidien *Le Devoir* au cours d'une année entière (1997) a permis de

dénombrer les occurrences des différentes locutions phraséologiques figurant dans les articles de ce titre de presse. Comme c'est le cas pour les emprunts sémantiques et syntaxiques à l'anglais, les journalistes qui recourent à ces locutions ignorent fort probablement qu'elles sont calquées sur l'anglais. Ces expressions idiomatiques leur sont tellement familières qu'elles sont en concurrence avec les locutions correspondantes du français standard ou l'emportent sur celles-ci. Il faut aussi noter que les expressions inspirées de l'anglais expriment parfois plus adéquatement les réalités, les valeurs, la culture des francophones d'Amérique que les locutions idiomatiques françaises.

### Quelques exemples de locutions idiomatiques en concurrence

La locution **manquer le bateau** (*to miss the boat*) recueille le même nombre d'occurrences que la locution idiomatique française **rater le coche**. L'expression **on est tous dans le même bateau** (*we are all in the same boat*) l'emporte sur la locution correspondante française **nous sommes tous logés à la même enseigne**. L'expression **on n'est pas sorti du bois** (*we are not out of the woods*), sans doute jugée plus expressive et mieux adaptée à notre environnement, remporte plus de succès que l'expression du français standard **on n'est pas sorti de l'auberge**. Par contre, l'emprunt phraséologique **tordre le bras** (*to twist somebody's arm*) n'arrive pas à la cheville de la locution du français standard très courante **forcer la main**.

Dans le vocabulaire du hockey, la locution **faire un tour du chapeau** (*to*

*score a hat trick*) est pour ainsi dire incontournable et l'emporte haut la main sur les expressions françaises **réussir un triplé** ou **marquer trois buts**. L'expression **le chat est sorti du sac** (*the cat's out of the bag*) concurrence la locution idiomatique du français standard **on a découvert le pot aux roses**, qui obtient la nette préférence des journalistes du quotidien au cours de la période étudiée.

C'est la locution idiomatique du français standard **avoir/obtenir gain de cause** qui a le dessus sur le calque de l'anglais **gagner son point** (*to gain/win one's point*). L'emprunt phraséologique **mettre sur une tablette** (*to leave/to put on the shelf*), très usité dans les pages du *Devoir*, est néanmoins devancé par la locution idiomatique française **jeter/mettre/reléguer aux oubliettes**.

Notre analyse a révélé que, à de rares expressions près, la plupart des emprunts phraséologiques à l'anglais relevés dans le titre de presse étudié ne comportent pas de locutions figurées correspondantes en français. On peut poser comme hypothèse que, dans les cas où le français ne dispose pas d'une expression métaphorique lexicalisée, la locution idiomatique inspirée de l'anglais semble plus efficace, plus percutante qu'une périphrase en français. Le dénombrement des différentes expressions imagées figurant dans *Le Devoir* permet de conclure néanmoins que les journalistes ont opté pour les locutions du français standard dans la majorité des cas afin d'exprimer leurs idées avec un maximum d'efficacité. ©

<sup>1</sup> Académie française. (2022, 3 février). *Rapport sur la communication institutionnelle en langue française*, p. 20. [https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport\\_sur\\_la\\_communication\\_institutionnelle\\_2\\_exemplaire\\_pr\\_vc.pdf](https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_sur_la_communication_institutionnelle_2_exemplaire_pr_vc.pdf)

<sup>2</sup> Pergnier, Maurice. (1989). *Les anglicismes*. Presses universitaires de France, p. 74.